



Rapport annuel

Municipalité
régionale de
Tracadie

2024



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
1. Profil de la collectivité	4
2. Conseil de ville	4
2.1 Rémunération du conseil	5
2.2 Réunions du conseil	6
3. Taux d'impôt foncier et frais d'utilisation	7
4. Subventions à des fins sociales ou environnementales	7
5. Projets réalisés	10
6. Services	11
6.1 Services généraux	12
6.1.1 Services d'administration générale	12
6.1.2 Services de protection	12
6.1.3 Services de transport	13
6.1.4 Services d'hygiène du milieu	14
6.1.5 Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	14
6.1.6 Services récréatifs et culturels	14
6.1.7 Services financiers	15
6.2 Services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	15
6.2.1 Service d'eau et d'égoûts	15
6.2.2 Services financiers eau et égoûts	16
ANNEXE I	17
ANNEXE II	20

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel pour l'année 2024 de la Municipalité régionale de Tracadie (MRT) est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54*. Celle-ci exige la préparation d'un rapport annuel lequel renferme les renseignements prescrits par règlements.

Il contient des renseignements généraux sur la MRT, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés concernant le conseil de la municipalité, les projets d'immobilisations ainsi que le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2024 figurent à l'annexe II.

Le but d'un rapport annuel est de fournir des renseignements aux résidents et d'accroître la responsabilisation et la transparence du gouvernement local. Certes la plupart des informations contenues dans ce rapport sont déjà présentes régulièrement sur nos plateformes numériques, notamment sur le site internet de la MRT à l'adresse <https://www.tracadienb.ca> mais notre intention est que les résidents soient en mesure d'accéder à cette information spécifique dans un même et unique document.



1. PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

La Municipalité régionale de Tracadie (MRT), la première du genre, voit le jour suite au regroupement en **2014**, de **18 DSL** avec la localité de Tracadie-Sheila. Elle a une population de **16 043 habitants^[1]** pour une superficie de **516.55 km2**.

Située au Nord-Est de la province du Nouveau-Brunswick, dans la Péninsule acadienne, approximativement à **75 kms** des localités de Bathurst et Miramichi, Tracadie est historiquement un important centre de services de tous genres dont notamment les soins médicaux et les services marchands.

Les services de la Municipalité comprennent ceux de l'administration, des travaux publics, dont les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, le service d'incendie et de sécurité et les services de la vie active (art, culture, évènement, loisir, patrimoine, sportif).

Pour assurer la bonne marche de ses activités, la municipalité compte près d'une centaine d'employés permanents auxquels se rajoutent environ **40** employés à temps partiel et étudiants. Veuillez consulter le site internet de la MRT à l'adresse www.tracadienb.ca pour obtenir plus de renseignements. Vous pouvez également vous rendre à l'hôtel de ville de Tracadie ou appeler au (506) 394-4020.

2. CONSEIL DE VILLE

L'actuel conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie a été élu en **2021**. Il sera en fonction jusqu'en **2026**. Il est composé du maire Denis Losier et de dix autres conseillères et conseillers. Il s'agit de :

- 
- Chantal Mazerolle (Conseillère - Quartier 1)
 - Yolan Thomas (Conseillère - Quartier 2)
 - Rita Benoit (Conseillère - Quartier 3)
 - Joanne Doiron (Conseillère - Quartier 4)
 - Réaldine Robichaud (Conseillère - Quartier 5)
 - Geoffrey Saulnier (Conseiller - Quartier 6)
 - Thérèse Brideau (Conseillère - Quartier 7)
 - Pierre Morais (Conseiller - Quartier 7)
 - Guy Basque (Conseiller - Quartier 8)
 - Dianna May Savoie (Conseillère Quartier 8)

En **2024**, le conseiller Pierre Morais a été le maire suppléant de la MRT.

[1] Selon le recensement de Statistique Canada de **2021**

2.1 RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'article **49** de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un traitement annuel et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les indemnités pour les frais de déplacement concernant les affaires du gouvernement local à l'extérieur de la MRT sont autorisés par l'arrêté 26. En **2024**, les salaires ont totalisé **386 250 \$**. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Salaires du conseil

MAIRE ET CONSEILLER.E.S	SALAIRE
M. Denis Losier (Maire)	76 500 \$
Mme Chantal Mazerolle (Conseillère - Quartier 1)	30 600 \$
M. Yolan Thomas (Conseiller - Quartier 2)	30 600 \$
Mme Rita Benoit (Conseillère - Quartier 3)	30 600 \$
Mme Joanne Doiron (Conseillère - Quartier 4)	30 600 \$
Mme Réaldine Robichaud (Conseillère - Quartier 5)	30 600 \$
M. Geoffrey Saulnier (Conseiller - Quartier 6)	30 600 \$
Mme Thérèse Brideau (Conseillère - Quartier 7)	30 600 \$
M. Pierre Morais (Conseiller - Quartier 7)	33 660 \$
M. Guy Basque (Conseiller - Quartier 8)	30 600 \$
Mme Dianna-May Savoie (Conseillère - Quartier 8)	31 290 \$

2.2 RÉUNIONS DU CONSEIL

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil municipal située au 3620, rue Principale, Tracadie. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, de même que toutes les réunions des comités du conseil sont publiques. Elles sont par conséquent ouvertes au public et retransmises sur la chaîne YouTube de la MRT et sont également accessibles à partir du site internet à l'adresse www.tracadienb.ca.

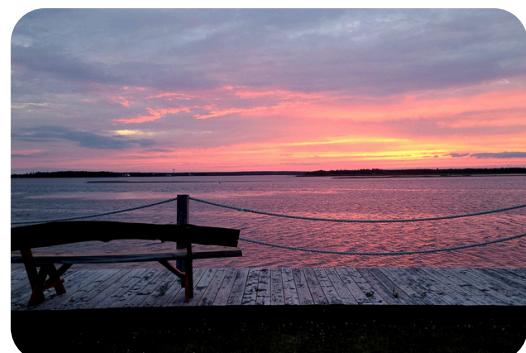
Les réunions ordinaires ont lieu les 2 e lundi du mois. Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public auprès du greffier municipal durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site internet de la municipalité. Les vidéos des réunions publiques sont également disponibles en visionnement sur la chaîne YouTube de la municipalité.

En **2024**, les réunions suivantes ont été tenues:

TYPE DE RÉUNION	NOMBRE DE RÉUNIONS
Réunions ordinaires	12
Réunions extraordinaires	13
Réunions d'urgences	0
Comité pléniers	20
Séances de travail	7
Comités des finances	1

NOTA BENE :

Veuillez-vous reporter à l'[Annexe I](#) pour connaître les types et les dates des réunions et la participation des membres.



3. TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En **2024**, l'assiette fiscale de la Municipalité régionale de Tracadie était de **1 234 701 000\$**. Le taux d'imposition des biens résidentiels était de **1,60 \$ par 100 \$** d'évaluation pour les quartiers 7 et 8 et de **1,04 \$** (plus **0,2944 \$** pour le service de police) par **100 \$** d'évaluation pour les quartiers 1 à 6.

En **2024**, un propriétaire possédant une résidence évaluée à **100 000 \$** à l'intérieur des quartiers 7 et 8 a payé **1 600 \$** en impôt foncier local (excluant le coût de l'évaluation de **0,0194 \$ par 100 \$** d'évaluation) tandis que le paiement a été de **1 040 \$** (excluant le coût de l'évaluation de **0,0194 \$ par 100 \$** d'évaluation) dans les quartiers 1 à 6.

De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels étaient de **680 \$** en **2024**.

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs ont varié, selon l'installation et le programme offert. Les frais imposés sont disponibles sur les différents sites internet de la municipalité.

4. SUBVENTION À DES FINES SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de **500 \$** ou plus figurent dans ce rapport.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec l'administration municipale.

En 2024, la Municipalité régionale de Tracadie a versé des subventions aux organismes suivants:

ORGANISMES	MONTANT
Société culturelle des Tracadilles	125 000 \$
Anciens et amis de l'Académie Ste-Famille	5 000 \$
Musée historique de Tracadie	70 675 \$
Fondation Soeur Cécile Renault INC	500 \$
Fondation communautaire de la P.A.	1000 \$
Fondation Les petits déjeuners de la P.A.	500 \$
Fondation Les Amis de l'hôpital de Tracadie	1 000\$
Polyvalente W.-A.-Losier - Bourses d'étude	3 000\$
Polyvalente W.-A.-Losier - Minibus	4 500\$
Généalogie Tracadie	10 153 \$
Légion royale canadienne	2 840 \$
Centre plein air Gailurons	6 000 \$
Sistema NB (20 000\$ sur 4 ans)	5 000 \$
Regroupement Patrimoine & Mieux-Être	9 878 \$
Centre récréatif de Haut-Sheila	5 170 \$

ORGANISMES	MONTANT
Centre Rivière-du-Portage - Tracadie-Beach	26 300 \$
Conseil récréatif de Haut-Rivière-du-Portage	1 000 \$
Centre de St-Pons	11 500 \$
Centre communautaire de Ste-Rose	10 000 \$
Centre communautaire de St-Irénée	4 500 \$
Club sportif de Pont-Lafrance	4 500 \$
Centre-Ville Tracadie	25 060 \$
Chambre de commerce du Grand Tracadie-Sheila	720 \$
École La Villa des Amis - Disc Golf	500 \$
Association du hockey mineur de Tracadie-Sheila	5 500 \$
Salon du livre de la P.A.	500 \$
Corporation de développement Tourisme vert et écologique de Tracadie	14 375 \$
Club VTT 4 saisons	500 \$
Location de tentes - Pique-nique estival	5 553\$

5. PROJETS RÉALISÉS

Les projets (de l'initialisation à l'exécution, en passant par les différentes phases de la planification) et les achats majeurs figurent dans ce tableau. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec l'administration municipale.

Projets
Achat et installation d'une génératrice – Garage des travaux publics
Projet d'agrandissement et rénovation – Les résidences communautaires Line Ferguson
Projet d'amélioration et de rénovation 2024-2025 – Lagune du secteur de Tracadie
Projet d'amélioration du système pluvial et asphaltage – rue Pascal
Projet d'interconnexion de la véloroute – Rue Centenaire
Projets de nivellement ("levelling") de sept (7) rues : rue Edouard, rue Amélie, rue Louis, rue LeRoyer, rue Paul, rue Bella-Vista, rue Baspuits
Projet de prolongement de la rue Avenir et de la rue Loggie – Parc commercial
Projet de prolongement de la rue de l'Entreprise – Parc industriel
Projet de rénovation – Portes principales d'entrée de l'aréna
Projet de remplacement – Panneau électrique de la piscine
Projet de rénovation des lampadaires – Villégiature Deux Rivières

Suite les projets

Projet de remplacement de lumières LED – Centre communautaire de St-Pons

Achat et installation d'une fosse septique – Centre communautaire de St-Pons

Achat d'une resurfaceuse pour l'aréna (commande)

Réparation des nids de poules - 490 tonnes d'asphalte

Réparation des bris d'eau – un total de 3

Tonte de gazon - 95 sites/parcelles de terrain par semaine

6. SERVICES

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En **2024**, le conseil a adopté un budget du fonds de fonctionnement général de **16 992 926 \$**.



Les dépenses réelles de ce fonds ont totalisé **16 872 920\$**, donnant lieu à un excédent de 216 088 \$.

La municipalité dispose aussi d'un budget de fonctionnement pour assurer des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à **2 614 321 \$**.



Les dépenses réelles pour les services publics ont atteint **2 558 326 \$**, donnant lieu à un excédent de **305 320 \$**.



6.1 SERVICES GÉNÉRAUX

Dépenses totales: **16 872 920 \$**

6.1.1 SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses totales: **2 910 227 \$**

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités du maire et des conseillers (**328 091 \$**); les salaires et les indemnités du personnel de l'administration municipale (**1 794 835 \$**); les dépenses des services communs (**396 554 \$**), qui inclue le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la municipalité (**251 861 \$**) ainsi que les autres services d'administration générale, tel que les primes d'assurance et les subventions aux organismes (**390 747 \$**).

6.1.2 SERVICES DE PROTECTION

Dépenses totales: **3 085 197 \$**

Ces services comprennent principalement les dépenses relatives aux services de police de la GRC (**1 342 530 \$** - Prendre note que ce montant n'inclus pas le service de police pour les quartiers 1 à 6), de protection contre les incendies et de sauvetage (**1 566 696 \$**), des mesures d'urgence (**69 0152 \$**) et de l'application des arrêtés (**106 919 \$**).

Les services de la GRC font l'objet d'un contrat conclu avec le gouvernement fédéral. Le détachement est situé au: **485 rue du Moulin, Tracadie, N.-B. E1X 1A4**.

Les services de lutte contre les incendies et de sauvetage sont dispensés par le Service d'incendies et de sauvetage de la MRT. Ses installations sont situées au: **3525 boulevard Dr Victor Leblanc, Tracadie, N.-B. E1X 1C9**



Le service d'incendie et de sauvetage de la MRT fournit des services de prévention et d'extinction des incendies, d'enquête et de sauvetage étranger à un incendie à la municipalité grâce aux services d'une trentaine de pompiers volontaires, de **7** pompiers à temps plein et d'un chef pompier permanent.

En **2024**, les membres du service d'incendie ont participé à **61** séances de formations. Ils ont répondu à **347** appels de service dans la municipalité.

Le service possède une flotte de véhicules qui comprend entre autres, les équipements des pompes à incendie, des camions citernes, un bateau de sauvetage et d'un véhicule hors route de style « côte-à-côtes », afin d'être capable de répondre aux appels d'urgence dans les sentiers de véhicules tout terrain et de motoneige.

Le coût des services est réparti sur l'assiette fiscale de la municipalité.

Des activités de formation en mesure d'urgence ont été offertes aux membres du conseil et au personnel par l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick.

6.1.3 SERVICES DE TRANSPORT

Dépenses totales: **3 360 932 \$**



Cette catégorie comprend entre autres les dépenses relatives à l'administration et à l'ingénierie des travaux publics (**788 785 \$**); aux services de la circulation et d'entretien des rues et des routes (**1 951 619 \$**) et à l'éclairage des voies publiques (**620 528 \$**).

Les services des travaux publics comptent sur une équipe d'employés à temps plein ainsi que des employés saisonniers. La municipalité compte un grand territoire de routes, composées de routes municipales (quartiers 7 et 8) et provinciales (quartier 1 à 6), ces dernières étant entretenus par le Ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) du Nouveau-Brunswick.

6.1.4 SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU

Dépenses totales: **1 100 559 \$**

Les Services d'hygiène du milieu comprennent les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des déchets solides et à la collecte et au triage des matières recyclables.

6.1.5 SERVICES D'URBANISME, D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Dépenses totales: **1 065 332\$**

Les services d'urbanisme comprennent les services d'aménagement du territoire, qui sont fournis par la Commission de services régionaux de la péninsule acadienne.

6.1.6 SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

Dépenses totales: **2 669 148 \$**

Cette catégorie inclus les dépenses communes relatives à l'administration (**232 202 \$**), l'entretien de l'aréna (**582 954 \$**), de la piscine municipale (**518 182 \$**), des parcs, terrains de jeux et installations (**811 205 \$**), ainsi qu'aux services culturels, qui incluent la bibliothèque, les centres communautaires et autres activités & événements (**524 605 \$**).

Cette catégorie est partiellement financée par les frais d'utilisation, lesquels ont généré **602 768\$** en 2024 (l'aréna: **152 293 \$**; la piscine: **119 935 \$**; Marché Centre-ville et autres : **138 685 \$**).



6.1.7 SERVICES FINANCIERS

Dépenses totales: **2 681 525 \$**

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses et les dépenses en capital.

En **2024**, la municipalité a remboursé **1 307 549 \$** du principal de la dette et payé **321 174 \$** en intérêts, et les dépenses en capital se sont élevées à **258 896 \$**. Elle a aussi transféré **650 000 \$** au fonds de réserve en immobilisations et terminé l'exercice 2024 avec un excédent de 216 088 \$.

6.2 SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Dépenses totales: **2 558 326 \$**

Les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées partagent des bureaux avec les services des travaux publics. La Municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées à plusieurs résidents des quartiers 7 et 8.

6.2.1 SERVICE D'EAU ET D'ÉGOÛTS

Dépenses totales: **1 956 714 \$**

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration et au personnel (1 076 170 \$) ainsi qu'au fonctionnement, à l'acheminement et la distribution de l'eau ainsi qu'à l'entretien des systèmes (**880 544 \$**).



6.2.2 SERVICES FINANCIERS EAU ET ÉGOÛTS

Dépenses totales: **601 612 \$**

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses.

En **2024**, la MRT a remboursé **342 000 \$** du principal de la dette, payé **100 901 \$** en intérêts et les dépenses en capital se sont élevées à **8 711 \$**.

L'excédent de **2024** s'élève à **305 320 \$** et 2 transfert ont été effectué, soit **100 000 \$** au fonds de réserve-immobilisation et **50 000 \$** au fonds de réserve-fonctionnement.

ANNEXE I

DATES ET PRÉCENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2024

Date	Type	D.L.	CM1	YT2	RB3	JD4	RR5	GS6	TB7	PM 7	GB8	DM S8
8 janv.	O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
17 janv.	ST	P	P	P	P	P	P	P	P	P	A	P
22 janv.	PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	A	A	P
7 fév	EXT/PLE	P	P	P	P	P	P	P	A	P	P	P
26 fév.	PLE	P	A	P	A	P	P	P	A	P	P	P
4 mars	PLE	P	P	P	P	P	P	P	A	A	P	P
21 fév.	PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
11 mars	O	P	P	P	P	A	P	P	A	P	P	P
25 mars	ST/PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
8 avril	O	P	P	A	P	A	P	P	P	P	P	P
22 avril	PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
1er mai	EXT	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
13 mai	O	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
27 mai	EXT/PL	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
3 juin	EXT/PL	P	P	A	P	P	P	P	P	P	P	P
5 juin	PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
10 juin	O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
8 juillet	O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P

Date	Type	D.L.	CM1	YT2	RB3	JD4	RR5	GS6	TB7	PM 7	GB8	DM S8
17 juillet	PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
22 juillet	EXT/PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
24 juillet	PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
31 juillet	ST/EXT	P	P	P	P	P	P	P	A	P	P	P
12 août	ST/O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	A	P
28 août	EXT/ST	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
9 sept	O	P	P	p	P	P	P	P	P	P	P	P
23 sept	PLE	P	P	P	P	P	P	A	P	P	P	P
25 sept	PLE	P	P	P	P	P	P	A	P	P	P	P
2 oct	EXT/PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	A	P	P
15 oct	ST/O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
22 oct	EXT/FIN	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
28 oct	EXT/PLE	P	P	P	P	A	P	A	P	P	P	P
6 nov	PLE	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
12 nov	O	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
25 nov	EXT/PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	P	P	P
27 nov	PLE	P	P	P	P	A	P	P	P	P	A	P
4 déc	EXT	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
9 déc	O	P	P	P	P	P	P	P	P	A	P	P
16 déc	ST/EXT/PL E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P

ABRÉVIATIONS

D.L.: Denis Losier (Maire)	O – Réunion ordinaire
CM1: Chantal Mazerolle (Conseillère - Quartier 1)	EXT – Réunion extraordinaire
YT2: Yolan Thomas (Conseiller - Quartier 2)	PLE – Comité plénier
RB3: Rita Benoit (Conseillère-Quartier 3)	ST – Séance de travail
JD4: Joanne Doiron (Conseillère - Quartier 4)	FIN – Comité finances
RR5: Réaldine Robichaud (Conseillère - Quartier 5)	
GS6: Geoffrey Saulnier (Conseiller - Quartier 6)	P - Présent
TB7: Thérèse Brideau (Conseillère - Quartier 7)	A - Absent
PM7: Pierre Morais (Conseiller-Quartier 7) début: le 5 décembre	
GB8: Guy Basque (Conseiller - Quartier 8)	
DMS8: Dianna May Savoie (Conseillère - Quartier 8).	

ANNEXE II

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2024



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7
ANNEXES - COMPTABILITÉ PAR FONDS	
Annexe A - Fonds de fonctionnement général	38
Annexe B - Fonds de fonctionnement eau et égouts	43

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE et ses entités contrôlées (la Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Dieppe, Canada
Le 23 juillet 2025

Comptables professionnels agréés

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
REVENUS			
Mandat d'imposition	14 737 596 \$	14 737 596 \$	15 966 221 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités	39 363	100 627	43 385
Province du Nouveau-Brunswick	13 500	318 058	18 202
Ventes de services (note 23)	2 865 517	3 076 062	2 849 086
Autres revenus de provenance interne (note 23)	146 736	124 169	181 836
Projets	-	30 958	19 249
Subvention de financement et de péréquation communautaire	865 695	865 695	948 903
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	2 834	2 834	2 834
Autres subventions	-	64 540	10 987
Intérêts gagnés	15 000	312 980	201 037
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	7 407 506	4 011 753
Contributions en immobilisations des développeurs (note 18)	-	-	301 800
Gain sur disposition d'immobilisations	-	845	-
	18 686 241	27 041 870	24 555 293
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 23)	3 245 341	3 078 334	2 820 029
Services de protection (note 23)	3 162 793	3 397 266	3 243 404
Services de transports (note 23)	3 376 613	4 916 467	5 852 895
Services d'hygiène (note 23)	1 133 290	1 100 559	1 086 049
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 23)	1 316 476	1 250 740	1 286 471
Services récréatifs et culturels (note 23)	2 495 905	3 241 121	2 842 030
Services d'eau et d'égouts (note 23)	1 983 641	3 096 661	2 912 947
Transfert des routes à la Province du Nouveau-Brunswick (note 18)	-	25 670 831	-
	16 714 059	45 751 979	20 043 825
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (notes 20 et 22)	1 972 182 \$	(18 710 109) \$	4 511 468 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		78 797 525	74 286 057
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		60 087 416 \$	78 797 525 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

2024

2023

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 4)	5 172 212 \$	6 134 072 \$
Dépôts à terme (notes 5 et 21)	3 849 953	3 408 644
Débiteurs		
Général	402 708	418 685
Taxe de vente à recevoir	1 560 582	378 372
Gouvernements	2 971 484	762 609
Billet à recevoir de 638274 NB Inc., sans intérêt, remboursable par versements annuels de 24 666 \$, échéant en 2036	296 000	320 667
Placement dans la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi Ltée	10 000	10 000
	<hr/>	<hr/>
	14 262 939	11 433 049

PASSIFS

Créditeurs		
Général	3 600 137	1 742 442
Salaire et bénéfices à payer	271 508	180 378
Déductions à la source à payer	104 058	83 746
Dus à d'autres gouvernements	562 563	575 789
Dépôts de sécurité	202 465	15 770
Revenus différés	3 762 505	3 724 874
Congés de maladie accumulés (note 9)	263 000	247 800
Attribution pour service à long terme (note 10)	448 740	450 290
Dette à long terme (note 7)	15 336 567	13 983 000
	<hr/>	<hr/>
	24 551 543	21 004 089

DETTE NETTE

(10 288 604) (9 571 040)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 18)	69 984 997	87 883 760
Stocks	352 720	362 560
Frais payés d'avance	38 303	122 245
	<hr/>	<hr/>
	70 376 020	88 368 565

EXCÉDENT ACCUMULÉ

60 087 416 \$ 78 797 525 \$

ÉVENTUALITÉS (note 11) ET ENGAGEMENTS (note 12)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

APPROUVÉ PAR

....., Maire

....., Greffier

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(18 710 109) \$	4 511 468 \$
RELATIF AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 492 356)	(6 176 116)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	845	12 273
Amortissement des immobilisations corporelles	3 720 291	3 774 530
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	25 669 987	(12 247)
	(811 342)	2 109 908
RELATIF AUX AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Acquisition des stocks	(352 720)	(362 560)
Acquisition des frais payés d'avance	(38 307)	(122 245)
Consommation des stocks	362 560	305 898
Utilisation des frais payés d'avance	122 245	199 376
	93 778	20 469
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(717 564)	2 130 377
DETTE NETTE AU DÉBUT	(9 571 040)	(11 701 417)
DETTE NETTE À LA FIN	(10 288 604) \$	(9 571 040) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (déficit) de l'exercice	(18 710 109) \$	4 511 468 \$
----------------------------------	-----------------	--------------

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	25 669 987	(12 247)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 720 291	3 774 530
Contributions en immobilisations des développeurs	-	(301 800)
Congés de maladie accumulés et attribution pour service à long terme	<u>13 650</u>	(52 154)

10 693 819	7 919 797
------------	-----------

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs et billet à recevoir	(3 350 441)	(750 774)
Créditeurs et dus à d'autres gouvernements	1 955 911	73 488
Dépôts de sécurité et revenus différés	224 326	391 683
Stocks et frais payés d'avance	<u>93 778</u>	20 469

9 617 393	7 654 663
-----------	-----------

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des contributions des développeurs	(11 492 356)	(5 874 316)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	<u>845</u>	12 273
	(11 491 511)	(5 862 043)

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Acquisition de placements dans des dépôts à terme	(914 193)	(524 213)
Disposition de placements dans des dépôts à terme	<u>472 884</u>	543 226
	(441 309)	19 013

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention de financement à long terme supplémentaire	2 470 000	878 000
Obtention d'un contrat de prêt à terme	565 567	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(1 682 000)</u>	(1 741 000)
	1 353 567	(863 000)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

(961 860)	948 633
-----------	---------

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT

6 134 072	5 185 439
-----------	-----------

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN

5 172 212 \$	6 134 072 \$
--------------	--------------

Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie (note 16)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ

Le 10 juin 2015, la dénomination sociale de la municipalité, qui était la Municipalité régionale de Grand Tracadie-Sheila, a été remplacée par la Municipalité régionale de Tracadie (la Municipalité). Auparavant, la Municipalité fonctionnait sous le nom de la Ville de Tracadie-Sheila depuis sa fusion le 1^{er} janvier 1992. L'actif et le passif de l'ancienne ville de Tracadie-Sheila et des districts de services locaux (les DSL) ci-dessous sont devenus l'actif et le passif de la municipalité régionale. En tant que municipalité, elle est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Le 1^{er} juillet 2014, les DSL suivants ont été regroupés avec la Ville de Tracadie-Sheila : Benoit, Brantville, Gauvreau-Petit Tracadie, Haut-Rivière-du-Portage, Haut-Sheila, Leech, Pointe-à-Bouleau, Pont Lafrance, Sainte-Rose, Pont Landry, Rivière à la Truite, Rivière-du-Portage-Tracadie Beach, Saumarez, la paroisse de Saumarez, Saint-Irénée et Alderwood, Saint-Pons, la paroisse d'Inkerman, Val-Comeau, une partie de Tabusintac et une partie d'Inkerman Centre.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers présentés selon les Normes comptables canadiennes du secteur public (CCSP) portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Périmètre comptable du gouvernement

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux de trésorerie de l'entité publique. L'entité publique comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Municipalité régionale de Tracadie
- Corporation du Développement des Deux Rivières Tracadie Inc.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 14 novembre 2023 (Fonds de fonctionnement eau et égouts) et le 14 novembre 2023 (Fonds de fonctionnement général) et par la Directrice des finances communautaires de la Province du Nouveau-Brunswick le 20 novembre 2023 pour les deux fonds.

Comptabilisation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrable est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année durant laquelle les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Municipalité, sont comptabilisées dans les revenus.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes CCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations principales comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation des passifs de congés de maladie accumulés et l'attribution pour le service à long terme.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité sont comptabilisés initialement à la juste valeur. À l'exception du placement dans une coopérative, les instruments financiers sont comptabilisés subséquemment au coût amorti; le placement dans une coopérative est comptabilisé subséquemment au coût.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces à l'état consolidé des flux de trésorerie comprennent l'encaisse, qui est composée de l'encaisse en main, les soldes bancaires et le découvert bancaire, s'il y en a.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	10 à 25
Bâtiments	30 et 40
Équipement et véhicules	5 et 15
Réseaux de transport routier (transports)	5 à 60
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées (eau et égouts)	5 à 60

Les actifs en construction (travaux en cours) ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues et sont présentées dans les revenus de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apport.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Municipalité. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable de l'éclairage des rues, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement et l'élimination des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et services promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

La Municipalité offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 9, et un programme d'attribution pour service à long terme, tel que décrit à la note 10. Elle constate un passif, établi selon une évaluation actuarielle, et une charge au titre des congés rémunérés dans l'exercice au cours duquel les salariés fournissent à la Municipalité des services qui ouvrent droit à ces avantages, qui s'accumulent. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

La Municipalité offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Municipalité a adopté la nouvelle norme comptable publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public entrée en vigueur le 1^{er} avril 2023, SP 3400, *Revenus*, qui établit des normes sur la façon de comptabiliser et de déclarer les revenus. L'adoption de la nouvelle norme n'a donné lieu à aucun changement important aux états financiers consolidés de la Municipalité.

	2024	2023
Encaisse - non affectée	5 172 099 \$	6 133 959 \$
Encaisse - affectée aux réserves (note 21)	113	113
	5 172 212 \$	6 134 072 \$

5. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt au taux de 2,45 % à 3,20 % (2023 - 2,55 % à 4,00 %) et sont encaissables en tout temps. Ces dépôts à terme sont affectés aux réserves (note 21).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

6. EMPRUNTS BANCAIRES

La Municipalité dispose d'une marge de crédit pour le fonds général pour un montant total emprunté de 0 \$ au 31 décembre 2024 sur un montant autorisé total de 673 917 \$ et d'une marge de crédit pour le fonds d'eau et d'égouts pour un montant total emprunté de 0 \$ au 31 décembre 2024 sur un montant autorisé total de 1 307 260 \$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel.

En 2023, la Municipalité disposait d'une marge de crédit pour le fonds général pour un montant total emprunté de 0 \$ au 31 décembre 2023 sur un montant autorisé total de 710 604 \$ et d'une marge de crédit pour le fonds d'eau et d'égouts pour un montant total emprunté de 0 \$ au 31 décembre 2023 sur un montant autorisé total de 1 218 550 \$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel.

7. DETTE À LONG TERME	2024	2023
Contrat de prêt à terme		
Contrat de prêt à terme pour un montant autorisé totalisant 1 081 000 \$, portant de l'intérêt au taux préférentiel, échéant en Novembre 2025	565 567 \$	- \$
Débentures		
Débenture, CE35, 4,51 % à 5,25 %, échéant en 2043, DC 22-044, 22-0055	304 000	310 000
Débenture, CE34, 4,51 % à 5,25 %, échéant en 2038, DC 22-044	541 000	568 000
Débenture, BH31, 1,35 % à 3,55 %, échéant en 2027, DC 11-76 et 12-55	47 000	62 000
Débenture, BK19, 1,15 % à 3,90 %, échéant en 2029, DC 11-73, 13-24, 13-43 et 13-55	385 000	541 000
Débenture, BK20, 1,15 % à 3,45 %, échéant en 2024, DC 11-73 et 13-24	-	25 000
Débenture, BM50, 0,95 % à 2,80 %, échéant en 2025, DC 13-24	38 000	75 000
Débenture, BM49, 0,95 % à 3,25 %, échéant en 2030, DC 14-33 et DC 14-44	310 000	357 000
Débenture, BO51, 1,45 % à 3,50 %, échéant en 2031, DC 11-76, 15-76, 15-77 et 16-05	422 000	498 000
Débenture, BO52, 1,45 % à 3,50 %, échéant en 2031, DC 16-05	154 000	174 000
Débenture, BQ43, 1,20 % à 3,30 %, échéant en 2032, DC 11-76, 15-76, 15-77, 16-05 et 16-57	387 000	494 000
À reporter	3 153 567 \$	4 251 000 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

7. DETTE À LONG TERME (suite)

	2024	2023
Reporté	3 153 567 \$	4 251 000 \$
Débenture, BR48, 1,65 % à 3,20 %, échéant en 2032, DC 15-77 et 16-57	56 000	65 000
Débenture, BT41, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033, DC 17-107, 17-109 et 17-110	1 049 000	1 147 000
Débenture, BT42, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033, DC 17-104	376 000	411 000
Débenture, BU43, 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, DC 17-108	178 000	195 000
Débenture, BU44, 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, DC 17-104	54 000	59 000
Débenture, BV46, 2,05 % à 3,15 %, échéant en 2034, DC 17-108	444 000	482 000
Débenture, BV47, 2,05 % à 2,30 %, échéant en 2024, DC 04-89 et 06-28	-	94 000
Débenture, BW60, 1,95 % à 2,80 %, échéant en 2034, DC 19-55	133 000	145 000
Débenture, BW61, 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039, DC 17-104 et 19-55	391 000	418 000
Débenture, BY50, 0,50 % à 2,60 %, échéant en 2040, DC 10-31, 19-46, 19-55 et 19-76	2 127 000	2 480 000
Débenture, BX44, 0,90 % à 2,95 %, renouvelable en 2040, échéant en 2050, DC 17-104 et 19-55	1 037 000	1 099 000
Débenture, BY51, 0,50 % à 2,60 %, renouvelable en 2040, échéant en 2050, DC 17-104 et 19-55	353 000	364 000
Débenture, BZ45, 0,30 % à 2,95 %, échéant en 2041, DC 10-78, 19-46 et 19-76	1 300 000	1 459 000
Débenture, CA41, 0,86 % à 2,38 %, échéant en 2031, DC 19-76	242 000	285 000
Débenture, CB27, 3,01 % à 4,46 %, échéant en 2042, DC 10-31, 10-78, 11-73, 11-76, 19-46, 19-55 et 19-76	789 000	902 000
Débenture, CC31, 3,95 % à 4,85 %, échéant en 2042, DC 22-13 et 22-55	1 116 000	1 185 000
Débenture, CB-28, 3,01 % à 3,64 %, échéant en 2027, DC 11-73	68 000	89 000
Débenture, CG34, 3,29 % à 4,46 %, échéant en 2044, DC 24-051	1 780 000	-
Débenture, CG33, 3,29 % à 4,46 %, échéant en 2044, DC 22-055	690 000	-
Total	15 336 567 \$	13 983 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les montants estimatifs des remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

2025 - 1 574 000 \$
 2026 - 1 421 000 \$
 2027 - 1 324 000 \$
 2028 - 1 111 000 \$
 2029 - 1 145 000 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

8. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2024, la Municipalité s'est conformé à ces restrictions.

Emprunts interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à raison d'une journée et demie par mois pour les employés à temps plein et ceux-ci peuvent accumuler un maximum de 200 jours de congés maladie pour les employés permanents syndiqués et jusqu'à un maximum de 260 jours pour les employés permanents non syndiqués. À la retraite, la Municipalité calculera un montant qui sera utilisé pour payer le montant intégral des primes d'assurance, de soins médicaux et l'hospitalisation pour le compte de l'employé retraité et des personnes à sa charge, jusqu'à épuisement dudit montant comme suit :

Employés non syndiqués :

À sa retraite, un employé non syndiqué aura gagné une allocation pour assurance-maladie équivalent à 100 % de ses congés de maladie en banque calculée au salaire horaire de l'employé. La limite des congés de maladie est de 125 jours.

Employés syndiqués :

À sa retraite, un employé syndiqué aura gagné une allocation pour assurance-maladie équivalent à 50 % de ses congés de maladie en banque calculée au salaire horaire de l'employé. La limite des congés de maladie est de 100 jours.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec les Normes CCSP au 31 décembre 2023. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs comme les taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (suite)

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation annuelle des salaires est de 3,50 % (2023 - 3,50 %);
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,25 % (2023 - 4,25 %);
- l'âge de départ à la retraite est de 60 (2023 - 60); et
- l'estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge (2023 - inchangé).

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif et l'obligation pour les congés de maladie accumulés se présentent comme suit :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	247 800 \$	247 825 \$
Coût pour les services rendus	72 100	60 200
Charge d'intérêt	16 900	18 700
Prestations versées	(92 700)	(42 200)
Perte d'expérience	18 900	23 200
Changements dans les hypothèses actuarielles	-	(59 925)
 Solde à la fin de l'exercice	 263 000 \$	 247 800 \$

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Attribution pour service à long terme

Tous les employés de la Municipalité sont admissibles à ces avantages à titre d'allocations de retraite calculés comme suit :

Un employé recevra une allocation de retraite s'il décide de prendre sa préretraite à l'âge de 45 ans ou sa retraite à partir de l'âge de 55 ans. L'allocation équivaut à 5 jours par année par le nombre d'années de service (maximum de 125 jours), calculée au taux horaire en vigueur lors du départ pour la préretraite ou la retraite de l'employé.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec les Normes CCSP au 31 décembre 2023. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs comme les taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation annuelle des salaires est de 3,50 % (2023 - 3,50 %);
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,25 % (2023 - 4,25 %); et
- l'âge de départ à la retraite est de 60 (2023 - 60).

Le programme est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les allocations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à l'échéance.

Le passif et l'obligation pour les avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	450 290 \$	502 419 \$
Coût pour les services rendus	72 200	75 100
Charge d'intérêt	12 000	22 300
Prestations versées	(88 150)	(52 128)
Perte d'expérience	2 400	6 600
Changements dans les hypothèses actuarielles	-	(104 001)
 Solde à la fin de l'exercice	 448 740 \$	 450 290 \$

Régime de retraite

La Municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Les employés contribuent un montant variant de 5 % à 6 % de leur salaire et la Municipalité contribue au même montant. À la retraite, les rentes payables sous forme de paiements périodiques seront en fonction des cotisations accumulées, du revenu de leur placement, du type de rente choisie, de l'âge du participant prenant sa retraite et des taux d'intérêt en vigueur à la date de son départ à la retraite. Au cours de l'année, la Municipalité a contribué 173 954 \$ (2023 - 171 748 \$) au régime de retraite.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, la Municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Municipalité pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers consolidés.

Un organisme sans but lucratif contrôlé par la Municipalité, la Corporation du Développement des Deux Rivières Tracadie Inc., est solidairement responsable de deux emprunts APÉCA avec la société 638274 NB Inc. Au 31 décembre 2024, ces emprunts s'élèvent à 32 744 \$. Puisque l'APÉCA détient une hypothèque de 2e rang sur une propriété de 638274 NB Inc., la direction juge que la probabilité de mise en jeu de cette garantie est faible et n'a donc comptabilisé aucun passif dans ses états financiers consolidés.

12. ENGAGEMENTS

La Municipalité s'est engagée à faire des contributions à différentes entités jusqu'en 2025. La Municipalité s'est également engagée pour des services de construction pour divers projets qui ont tous été débutés en 2024. Le solde de tous ces engagements s'établit à 1 708 645 \$. Les paiements en vertu de ces engagements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025 - 1 698 057\$
2026 - 9 266 \$
2027 - 1 322 \$

La Municipalité s'est également engagée à faire le virement annuel suivant au fonds de réserve tel qu'indiqué ci-dessous :

<u>Résolution</u>	<u>Fonds de réserve</u>	<u>Expiration</u>	<u>Montant</u>
2007-093	Réserve de capital des services d'eau et d'égouts	2028	10 000 \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Municipalité sont dans les limites autorisées par le règlement 81-195 selon la *Loi sur la gouvernance locale* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Municipalité est exposée à ce risque relativement à ses dépôts à terme, ses emprunts bancaires et sa dette à long terme.

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Municipalité est exposée à ce risque surtout en raison de ses créateurs, de ses montants dus à d'autres gouvernements et de sa dette à long terme.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit de la Municipalité est lié à ses débiteurs, son billet à recevoir, son encaisse et ses dépôts à terme.

La direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

15. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUTS

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2024	2023
2024 excédent	305 320 \$	- \$
2023 excédent	158 160	158 160
2022 excédent	120 218	120 218
2021 déficit	-	(195 842)
	583 698 \$	82 536 \$

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

2024 **2023**

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :

Intérêts reçus	309 006 \$	198 272 \$
Intérêts versés	423 389 \$	402 363 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Des immobilisations complètement amorties ayant un coût total de 23 024 170 \$ (2023 - 20 857 858 \$) sont incluses dans les améliorations foncières, les bâtiments, l'équipement et les véhicules, les immobilisations de transports et les immobilisations d'eau et d'égouts, car elles sont toujours utilisées.

Au cours de l'exercice, des immobilisations de transports de 0 \$ (2023 - 301 800 \$) ont été reçues à titre de contributions des développeurs.

Au cours de l'exercice, les routes provenant de la Province en 2020, ont été transférées à la Province pour un montant de 0\$. Les opérations interentités donnant lieu au transfert d'actifs ont été constatées à la valeur comptable, ce qui a généré une dépense de 25 670 831\$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Équipement et véhicules	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total	Total
Coût									
Solde d'ouverture	3 486 925 \$	3 684 338 \$	21 568 548 \$	21 181 598 \$	63 453 564 \$	29 344 519 \$	3 858 980 \$	146 578 472 \$	140 409 558 \$
Acquisitions	- 175 504	644 512	997 277	582 179	218 639	-	- 2 618 111	4 153 022	
Dispositions	(18 595)	-	-	-	(25 652 237)	-	-	(25 670 832)	(7 202)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	8 874 245	8 874 245	2 023 094
Solde de clôture	3 468 330	3 859 842	22 213 060	22 178 875	38 383 506	29 563 158	12 733 225	132 399 996	146 578 472
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	- 1 832 521	7 989 188	13 766 210	25 206 640	9 900 153	-	58 694 712	54 927 358	
Amortissement	- 135 865	640 990	1 456 624	993 635	493 173	-	3 720 287	3 774 530	
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 176)
Solde de clôture	- 1 968 386	8 630 178	15 222 834	26 200 275	10 393 326	-	62 414 999	58 694 712	
Valeur nette	3 468 330 \$	1 891 456 \$	13 582 882 \$	6 956 041 \$	12 183 231 \$	19 169 832 \$	12 733 225 \$	69 984 997 \$	87 883 760 \$
Composé de :									
Fonds général	2 767 096 \$	1 891 456 \$	10 088 527 \$	4 231 030 \$	12 183 231 \$	- \$	6 645 464 \$	37 806 804 \$	60 479 309 \$
Fonds d'eau et d'égouts	701 234	-	3 494 355	2 725 011	-	19 169 832	6 087 761	32 178 193	27 404 451
	3 468 330 \$	1 891 456 \$	13 582 882 \$	6 956 041 \$	12 183 231 \$	19 169 832 \$	12 733 225 \$	69 984 997 \$	87 883 760 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

19. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Urbanisme et aménagement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2024 Consolidés	2023 Consolidés
Revenus									
Mandat d'imposition	2 727 337	\$ 3 192 536	\$ 4 397 981	\$ 1 060 368	\$ 886 544	\$ 2 472 830	\$ -	\$ 14 737 596	\$ 15 966 221
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	100 627	318 058	-	-	-	-	418 685	61 587
Ventes de services	5 989	5 756	66	180 044	-	410 913	2 473 294	3 076 062	2 849 086
Subvention de financement et de péréquation communautaire	160 205	187 531	258 340	62 287	52 077	145 255	-	865 695	948 903
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernement	-	-	1 827 090	-	315 773	1 292 376	3 972 267	7 407 506	4 011 753
Intérêts gagnés	151 565	-	67 918	-	-	-	93 497	312 980	201 037
Autres	50 095	-	1 840	-	152 092	19 319	-	223 346	516 706
	3 095 191	3 486 450	6 871 293	1 302 699	1 406 486	4 340 693	6 539 058	27 041 870	24 555 293
À reporter	3 095 191	\$ 3 486 450	\$ 6 871 293	\$ 1 302 699	\$ 1 406 486	\$ 4 340 693	\$ 6 539 058	\$ 27 041 870	\$ 24 555 293

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

19. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE (SUITE)

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Urbanisme et aménagement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2024 Consolidés	2023 Consolidés
Reporté	3 095 191	\$ 3 486 450	\$ 6 871 293	\$ 1 302 699	\$ 1 406 486	\$ 4 340 693	\$ 6 539 058	\$ 27 041 870	\$ 24 555 293
Dépenses									
Salaires et bénéfices	1 628 863	1 204 111	1 357 837	-	60 402	1 703 590	1 076 170	7 030 973	6 259 393
Biens et services	1 033 766	1 807 086	1 978 095	1 100 559	1 004 926	965 558	730 443	8 620 433	9 403 160
Amortissement	127 920	346 487	1 416 336	-	164 657	515 518	1 149 373	3 720 291	3 774 530
Intérêts	40 187	39 582	164 199	-	20 751	56 455	100 574	421 748	399 824
Autres	247 598	-	25 670 831	-	4	-	40 101	25 958 534	206 918
	3 078 334	3 397 266	30 587 298	1 100 559	1 250 740	3 241 121	3 096 661	45 751 979	20 043 825
Excédent (déficit) de l'exercice									
	16 857	\$ 89 184	\$(23 716 005)	\$ 202 140	\$ 155 746	\$ 1 099 572	\$ 3 442 397	\$(18 710 109)	\$ 4 511 468

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

20. CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Fonds de réserve	2024 Total
Excédent (déficit) des fonds de l'exercice	216 088 \$	5 539 087 \$	305 320 \$	4 348 305 \$	248 525 \$	10 657 325 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) de l'exercice						
Déficit (excédent) d'avant-dernière année	143 906	-	(120 218)	-	-	23 688
Élimination des transferts entre fonds	(11 000)	-	11 000	-	-	-
Fonds de réserve	650 000	(537 648)	51 540	(25 000)	(138 892)	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	1 307 549	(1 307 549)	342 000	(342 000)	-	-
Dépense d'amortissement des immobilisations corporelles	-	(2 570 918)	-	(1 149 373)	-	(3 720 291)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(25 670 831)	-	-	-	(25 670 831)
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	258 896	(258 896)	8 711	(8 711)	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice	2 349 351	(30 345 842)	293 033	(1 525 084)	(138 892)	(29 367 434)
Excédent (déficit) de l'exercice selon les Normes CCSP	2 565 439 \$	(24 806 755) \$	598 353 \$	2 823 221 \$	109 633 \$	(18 710 109) \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Total 2024	Total 2023
Actifs						
Encaisse	- \$	4 \$	109 \$	- \$	113 \$	113 \$
Dépôts à terme	711 318	2 386 936	50 159	701 540	3 849 953	3 408 644
Dû du fonds de capital général	-	(191 045)	(159)	(326)	(191 530)	1 255
Actifs et excédent accumulé	711 318 \$	2 195 895 \$	50 109 \$	701 214 \$	3 658 536 \$	3 410 012 \$
Revenus						
Intérêts	21 478 \$	67 918 \$	2 437 \$	17 800 \$	109 633 \$	96 393 \$
Contribution du fonds de fonctionnement général	-	650 000	-	-	650 000	352 815
Contribution du fonds de fonctionnement eau et égouts	-	-	50 000	100 000	150 000	75 000
	21 478	717 918	52 437	117 800	909 633	524 208
À reporter	21 478 \$	717 918 \$	52 437 \$	117 800 \$	909 633 \$	524 208 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. RÉSERVES (suite)

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Total 2024	Total 2023
Reporté	21 478 \$	717 918 \$	52 437 \$	117 800 \$	909 633 \$	524 208 \$
Dépenses						
Transfert au fonds de capital général	-	537 648	-	-	537 648	541 964
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	98 460	-	98 460	-
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	25 000	25 000	-
Excédent (déficit) de l'exercice	21 478 \$	180 270 \$	(46 023) \$	92 800 \$	248 525 \$	(17 756) \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. RÉSERVES (suite)

Placements

Les dépôts à terme affectés aux fonds de réserves portent intérêt au taux de 2,45 % à 3,20 % et sont encaissables en tout temps.

Résolutions du conseil municipal concernant les transferts aux/des réserves

Résolution 2024-332 (proposée par Joanne Doiron et appuyée par Rita Benoit)

QUE dans le cadre de l'achat d'une propriété pour aménager un centre de réchauffement pour les personnes itinérantes, la municipalité encaisse la réserve 2021-064 (COVID-19) pour un montant de 144 099,14 \$ plus intérêts ainsi que la réserve 2021-474 (Fonds d'immobilisation général) pour la balance du montant d'acquisition de ladite propriété.

Résolution 2024-343 (proposée par Réaldine Robichaud et appuyée par Geoffrey Saulnier)

QUE suite à la recommandation du département des Finances, le conseil municipal autorise le transfert des montants suivants pour un total de 345 215 \$ dans le Fonds de fonctionnement général, soit :

- un montant de 25 000 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation général pour la caserne centre (résolution 2023-338),
- un montant de 31 100 \$ du Fonds de réserve en capital (résolution 2022-349),
- un montant de 15 900 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation général pour le projet de la caserne nord (bâtiment, équipements et mobiliers) (résolution 2020-391),
- un montant de 129 815 \$ plus les intérêts accumulés du Fonds de réserve d'immobilisation général pour le changement du « quick attache » de l'excavatrice du département des Travaux publics (résolution 2020-394) ainsi que du Fonds de réserve d'immobilisation général pour le changement du « quick attache » de l'excavatrice du département des Travaux publics pour le projet d'achat d'une machine de travail utilitaire 4x4 (Bobcat) (résolution 2023- 339),
- un montant de 126 300 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation général pour le projet de rénovation des Résidences Line Ferguson (résolution 2023- 342),
- un montant de 17 100 \$ du Fonds de réserve d'infrastructure dans le cadre du projet pour le sentier pédestre à Pont-Landry (résolution 2023-343).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. RÉSERVES (suite)

Résolution 2024-344 (proposée par Chantal Mazerolle et appuyée par Guy Basque)

QUE suite à la recommandation du département des Finances, le conseil municipal autorise le transfert des montants suivants pour un total de 101 020 \$ dans le Fonds de fonctionnement Eau et Égout, soit :

- un montant de 25 000 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation pour Eau et Égout dans le cadre du projet de classification du nouveau puits d'eau potable et pour la réparation de réservoirs d'eau (résolution 2023-340),
- un montant de 15 000 \$ du Fonds de réserve de fonctionnement général (résolution 2016-426),
- un montant de 16 100 \$ du Fonds de réserve de fonctionnement Eau & Égout (résolution 2015-445),
- un montant de 21 600 \$ plus les intérêts accumulés du Fonds de réserve de fonctionnement Eau & Égout (résolution 2014-214).

Résolution 2024-345 (proposée par Guy Basque et appuyée par Geoffrey Saulnier)

QUE suite à la recommandation du département des Finances, le conseil municipal autorise le transfert d'un montant de 650 000 \$ du budget 2024 du Fonds général au Fonds de réserve d'immobilisation générale.

Résolution 2024-346 (proposée par Chantal Mazerolle et appuyée par Guy Basque)

QUE suite à la recommandation du département des Finances, le conseil municipal autorise le transfert d'un montant de 100 000 \$ du budget 2024 du Fonds Eau et Égout au Fonds de réserve d'immobilisation pour Eau et Égout.

Résolution 2024-347 (proposée par Thérèse Brideau et appuyée par Rita Benoit)

QUE suite à la recommandation du département des Finances, le conseil municipal autorise le transfert d'un montant de 50 000 \$ du budget 2024 du Fonds Eau et Égout au Fonds de réserve de fonctionnement Eau et Égout.

Denis Losier

Maire

Municipalité régionale de Tracadie

Date

Sceau Municipal

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

22. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉS AU BUDGET SELON LES NORMES CCSP

	Budget de fonct. général	Budget de fonct. eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus internes	Excédent / Déficit avant-dernière année	Transferts	2024 Total
Revenus							
Mandat d'imposition	14 737 596 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 737 596 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	52 863						52 863
Ventes de services	485 414	2 380 103					2 865 517
Autres revenus de provenance interne	211 736	99 000		(164 000)			146 736
Subvention de financement et de péréquation communautaire	865 695	-	-	-	-	-	865 695
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	636 788	-	-	-	-	(636 788)	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	2 834	-	-	-	-	-	2 834
Intérêts gagnés	-	15 000					15 000
Excédent (déficit) d'avant-dernière année	-	120 218			(120 218)		-
	16 992 926	2 614 321		(164 000)	(120 218)	(636 788)	18 686 241
À reporter	16 992 926 \$	2 614 321 \$		- \$	(164 000) \$	(120 218) \$	(636 788) \$
							18 686 241 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

22. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉS AU BUDGET SELON LES NORMES CCSP (suite)

	Budget de fonct. général	Budget de fonct. eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus internes	Excédent / Déficit avant-dernière année	Transferts	2024 Total
Reporté	16 992 926 \$	2 614 321 \$	- \$	(164 000) \$	(120 218) \$	(636 788) \$	18 686 241 \$
Dépenses							
Services d'administration générale	3 245 341	-	-	-	-	-	3 245 341
Services de protection	3 236 793	-	-	(74 000)	-	-	3 162 793
Services de transports	3 401 613	-	-	(25 000)	-	-	3 376 613
Services d'hygiène	1 133 290	-	-	-	-	-	1 133 290
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	1 316 476	-	-	-	-	-	1 316 476
Services récréatifs et culturels	2 495 905	-	-	-	-	-	2 495 905
Approvisionnement en eau et collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	2 048 641	-	(65 000)	-	-	1 983 641
Paiements de la dette à long terme	1 661 000	545 000	-	-	-	(2 206 000)	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	358 602	10 680	-	-	-	(369 282)	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	-	10 000	-	-	-	(10 000)	-
Déficit (excédent) d'avant-dernière année	143 906	-	-	-	(143 906)	-	-
	16 992 926	2 614 321	-	(164 000)	(143 906)	(2 585 282)	16 714 059
Excédent de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$	23 688 \$	1 948 494 \$	1 972 182 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Revenus			
<i>Ventes de services</i>			
Loisirs			
Piscine	120 400 \$	119 935 \$	138 433 \$
Aréna	127 050	152 293	146 963
Marché centre-ville	147 826	53 829	69 992
Autres	41 638	84 856	48 615
Eau	1 160 430	1 188 679	1 145 212
Réseau d'assainissement	1 219 673	1 253 833	1 207 015
Connections, services et autres	-	30 782	74 943
Autres	48 500	191 855	17 913
	2 865 517 \$	3 076 062 \$	2 849 086 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Amendes	1 000 \$	- \$	- \$
Location et amendes	34 716	32 000	32 005
Divers	11 020	5 462	33 239
Permis de construction et autres permis	100 000	86 707	116 592
	146 736 \$	124 169 \$	181 836 \$
<i>Projets</i>			
Autres	- \$	30 958 \$	19 249 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Dépenses			
Services d' <i>administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	64 662 \$	62 905 \$	63 064 \$
Conseillers	264 291	247 927	250 635
Autres	60 000	17 259	19 721
	388 953	328 091	333 420
Administration			
Salaires et avantages sociaux	1 039 013	1 002 577	886 575
Dépenses de voyage et de formation	20 000	16 969	8 376
Fournitures de bureau	110 500	72 377	63 051
Télécommunications	27 000	33 381	26 843
Honoraires professionnels	145 000	154 653	104 033
Consultants	130 000	102 418	82 964
Bâtiments	458 841	412 460	445 000
	1 930 354	1 794 835	1 616 842
Services communs			
Coûts reliés à l'évaluation	251 861	251 861	239 960
Communication	184 853	144 693	122 143
	436 714	396 554	362 103
Autres services d' <i>administration générale</i>			
Congrès et délégations	7 500	3 823	1 238
Primes d'assurance responsabilité publique	128 700	113 165	114 399
Subventions aux organismes	257 577	247 598	203 436
Cotisations	22 000	21 072	22 349
Autres	13 249	5 089	4 521
	429 026	390 747	345 943
À reporter	3 185 047 \$	2 910 227 \$	2 658 308 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Reporté	3 185 047 \$	2 910 227 \$	2 658 308 \$
Autres			
Amortissement des immobilisations corporelles	-	127 920	127 224
Intérêts	60 294	40 187	34 497
	60 294	168 107	161 721
	3 245 341 \$	3 078 334 \$	2 820 029 \$
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Contrat G.R.C.	1 342 530 \$	1 342 530 \$	1 303 427 \$
Protection contre les incendies			
Service de lutte contre les incendies	1 149 708	1 120 743	992 487
Véhicules et matériel d'incendie	231 115	232 470	249 663
Poste et bâtiment	183 764	136 793	151 251
Autres	3 000	2 690	2 238
	1 567 587	1 492 696	1 395 639
Mesures d'urgence	73 180	69 052	69 811
Autres services de protection			
Application des arrêtés et inspection de construction	120 110	106 919	113 497
Autres			
Amortissement des immobilisations corporelles	-	346 487	323 815
Intérêts	59 386	39 582	37 215
	59 386	386 069	361 030
	3 162 793 \$	3 397 266 \$	3 243 404 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services de transports</i>			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	275 019 \$	309 434 \$	250 835 \$
Frais de déplacement et formation	8 250	5 601	5 165
Télécommunications	-	57 266	34 314
Fournitures de bureau	-	3 103	6 699
Assurances	-	29 651	24 833
Coût d'opération de l'équipement	264 000	305 856	331 995
Entretien du garage	182 480	77 874	92 058
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	729 749	788 785	745 899
Transports routiers			
Entretien au cours de l'été	798 323	889 841	913 460
Routes	365 000	58 203	1 111 365
Enlèvement de la neige et de la glace	587 188	855 688	847 394
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 750 511	1 803 732	2 872 219
Éclairage des rues			
	560 000	620 528	544 125
Services relatifs à la circulation			
Traçage des voies de circulation	75 000	78 636	114 613
Signaux routiers	15 000	33 755	21 600
Utilisation d'inventaire	-	10 496	2 834
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	90 000	122 887	139 047
Autres			
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 416 336	1 388 690
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	(9 474)
Intérêts	246 353	164 199	172 392
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	246 353	1 580 535	1 551 608
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 376 613 \$	4 916 467 \$	5 852 898 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
<hr/>			
<i>Services d'hygiène</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 133 290 \$	1 100 559 \$	1 086 049 \$
<hr/>			
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	615 555 \$	625 586 \$	654 419 \$
Bureau touristique	111 637	34 144	32 305
Aéroport	84 234	48 234	41 168
Environnement	90 023	35 278	5 483
Embellissement et entretien des quais et berges	205 926	13 964	11 104
Développement économique	132 948	265 679	193 642
Autres	45 020	42 447	39 578
Amortissement des immobilisations corporelles	-	164 657	286 508
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	27
Intérêts	31 133	20 751	22 237
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 316 476 \$	1 250 740 \$	1 286 471 \$
<hr/>			

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Services récréatifs			
Piscine	507 405 \$	518 182 \$	509 972 \$
Aréna	463 895	582 954	447 091
Parcs, terrains de jeux et installations	755 439	811 205	790 237
Coûts communs	180 887	232 202	152 177
	1 907 626	2 144 543	1 899 477
Culturel			
Bibliothèque	17 610	16 946	15 574
Événements culturels et activités	378 168	436 232	265 641
Autres services récréatifs	40 000	-	-
Centre communautaire	67 800	71 427	94 580
	503 578	524 605	375 795
Autres			
Amortissement des immobilisations corporelles	-	515 518	515 797
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	(2 800)
Intérêts	84 701	56 455	53 761
	84 701	571 973	566 758
	2 495 905 \$	3 241 121 \$	2 842 030 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services d'eau et d'égouts</i>			
Salaires et avantages sociaux	978 896 \$	1 076 170 \$	981 882 \$
Entretien et réparations	311 800	339 415	356 898
Formation et déplacements	7 350	5 386	3 728
Fournitures de bureau	17 400	15 800	14 463
Mauvaises créances	-	40 101	15 729
Électricité	240 000	257 769	245 011
Assurances	47 000	21 945	20 739
Honoraires professionnels	25 000	41 266	17 464
Divers	20 600	29 683	26 524
Location	45 000	-	-
Taxes	21 000	19 179	18 291
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 149 373	1 132 496
Intérêts	269 595	100 574	79 722
	1 983 641 \$	3 096 661 \$	2 912 947 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

COMPTABILITÉ PAR FONDS

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE A - FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
REVENUS			
Mandat d'imposition	14 737 596 \$	14 737 596 \$	15 966 221 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités	39 363	100 627	43 385
Province du Nouveau-Brunswick	13 500	318 058	18 202
Ventes de services			
Récréatifs			
Piscine	120 400	119 935	138 433
Aréna	127 050	152 293	146 963
Marché centre-ville	147 826	53 829	69 992
Autres	41 638	84 856	48 615
Autres	48 500	191 855	17 913
Autres revenus de provenance interne			
Location	65 000	142 000	142 005
Divers	46 736	5 703	33 239
Permis de construction et autres permis	100 000	86 707	116 592
Projets			
Autres	-	30 958	19 249
Subvention de financement et de péréquation			
communautaire	865 695	865 695	948 903
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	2 834	2 834	2 834
Autres transferts gouvernementaux provenant du			
gouvernement provincial	-	64 540	10 987
Intérêts gagnés	-	130 678	38 696
Fonds de réserve-fonctionnement général	636 788	-	-
Produits de la disposition d'immobilisations	-	844	12 273
Excédent de l'avant-dernière année	-	-	269 562
	16 992 926 \$	17 089 008 \$	18 044 064 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE A - FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
DÉPENSES			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	64 662 \$	62 905 \$	63 064 \$
Conseillers	264 291	247 927	250 635
Autres	60 000	17 259	19 721
Administration			
Salaires et avantages sociaux	1 039 013	1 002 577	886 575
Dépenses de voyage et de formation	20 000	16 969	8 376
Fournitures de bureau	110 500	72 377	63 051
Télécommunications	27 000	33 381	26 843
Honoraires professionnels	145 000	154 653	104 033
Consultants	130 000	102 418	82 964
Bâtiments	458 841	412 460	445 000
Services communs			
Coûts reliés à l'évaluation	251 861	251 861	239 960
Communication	184 853	144 693	122 143
Autres services d'administration générale			
Congrès et délégations	7 500	3 823	1 238
Primes d'assurance responsabilité publique	128 700	113 165	114 399
Subventions aux organismes	257 577	247 598	203 436
Cotisations	22 000	21 072	22 349
Autres	13 249	5 089	4 521
	3 185 047 \$	2 910 227 \$	2 658 308 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE A - FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
Services de protection			
Service de police			
Contrat G.R.C.	1 342 530 \$	1 342 530 \$	1 303 427 \$
Protection contre les incendies			
Service de lutte contre les incendies	1 149 708	1 120 743	992 487
Véhicules et matériel d'incendie	231 115	232 470	249 663
Poste et bâtiment	183 764	136 793	151 251
Coût de l'eau	74 000	74 000	74 000
Autres	3 000	2 690	2 238
Mesures d'urgence	73 180	69 052	69 811
Autres services de protection			
Application des arrêtés	120 110	106 919	113 497
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 177 407 \$	3 085 197 \$	2 956 374 \$
Services de transports			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	275 019 \$	309 434 \$	250 835 \$
Frais de déplacement et formation	8 250	5 601	5 165
Télécommunications	-	57 266	34 314
Fournitures de bureau	-	3 103	6 699
Assurances	-	29 651	24 833
Coût d'opération de l'équipement	264 000	305 856	331 995
Entretien du garage	182 480	77 874	92 058
Transports routiers			
Entretien au cours de l'été	798 323	889 841	913 460
Routes	365 000	58 203	1 111 365
Enlèvement de la neige et de la glace	587 188	855 688	847 394
Égouts pluviaux	25 000	25 000	20 000
Éclairage des rues	560 000	620 528	544 125
Services relatifs à la circulation			
Traçage des voies de circulation	75 000	78 636	114 613
Signaux routiers	15 000	33 755	21 600
Utilisation d'inventaire	-	10 496	2 834
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 155 260 \$	3 360 932 \$	4 321 290 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE A - FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services d'hygiène</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 133 290 \$	1 100 559 \$	1 086 049 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	615 555 \$	625 586 \$	654 419 \$
Bureau touristique	111 637	34 144	32 305
Aéroport	84 234	48 234	41 168
Environnement	90 023	35 278	5 483
Embellissement et entretien des quais et berges	205 926	13 964	11 104
Développement économique	132 948	265 679	193 642
Autres	45 020	42 447	39 578
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 285 343 \$	1 065 332 \$	977 699 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Services récréatifs			
Piscine	507 405 \$	518 182 \$	509 972 \$
Aréna	463 895	582 954	447 091
Parcs, terrains de jeux et installations	755 439	811 205	790 237
Coûts communs	180 887	232 202	152 177
Culturel			
Bibliothèque	17 610	16 946	15 574
Événements culturels et activités	378 168	436 232	265 641
Autres services récréatifs	40 000	-	-
Centre communautaire	67 800	71 427	94 580
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 411 204 \$	2 669 148 \$	2 275 272 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE A - FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	466 367 \$	307 266 \$	310 313 \$
Intérêts - court terme	15 500	13 908	9 789
Remboursement du principal de la dette à long terme	1 661 000	1 307 549	1 361 817
Dépenses en capital	358 602	258 896	218 092
Fonds de réserve - immobilisations	-	650 000	352 815
Déficit de l'avant-dernière année	<u>143 906</u>	<u>143 906</u>	-
	2 645 375 \$	2 681 525 \$	2 252 826 \$
 EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	 <u>16 992 926</u>	<u>16 872 920</u>	<u>16 527 818</u>
	- \$	216 088 \$	1 516 246 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE B - FONDS DE FONCTIONNEMENT EAU ET ÉGOUTS

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
REVENUS			
Ventes de services			
Eau	1 160 430 \$	1 188 679 \$	1 145 212 \$
Réseau d'assainissement	1 219 673	1 253 833	1 207 015
Connections, services et autres	-	30 782	74 943
Intérêts gagnés	15 000	72 674	65 950
Autres revenus de provenance interne			
Location de bornes-fontaines	74 000	74 000	74 000
Égouts pluviaux	25 000	25 000	20 000
Fonds de réserve - fonctionnement	-	98 460	-
Excédent de l'avant-dernière année	120 218	120 218	-
	2 614 321 \$	2 863 646 \$	2 587 120 \$

DÉPENSES

<i>Services d'eau et d'égouts</i>			
Salaires et avantages sociaux	978 896 \$	1 076 170 \$	981 882 \$
Entretien et réparations	311 800	339 415	356 898
Formation et déplacements	7 350	5 386	3 728
Fournitures de bureau	17 400	15 800	14 463
Mauvaises créances	-	40 101	15 729
Électricité	240 000	257 769	245 011
Assurances	47 000	21 945	20 739
Honoraires professionnels	25 000	41 266	17 464
Location	110 000	110 000	110 000
Divers	20 600	29 683	26 524
Taxes	21 000	19 179	18 291
	1 779 046 \$	1 956 714 \$	1 810 729 \$

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

ANNEXE B - FONDS DE FONCTIONNEMENT EAU ET ÉGOUTS (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

	2024 Budget (note 22)	2024 Réel	2023 Réel
<i>Services financiers - eau et égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	269 445 \$	100 825 \$	79 722 \$
Intérêts - court terme	150	76	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	545 000	342 000	329 000
Dépenses en capital	10 680	8 711	69 228
Fonds de réserve - immobilisations	-	100 000	75 000
Fonds de réserve - fonctionnement	10 000	50 000	-
Déficit de l'avant-dernière année	-	-	65 281
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	835 275 \$	601 612 \$	618 231 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 614 321	2 558 326	2 428 960
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	305 320 \$	158 160 \$